



Réparation au garage mais accident du mécanicien avec ma voiture>

Par **Cedric127**, le **03/12/2012 à 10:48**

Bonjour,rrnrnJe viens sur ce forum car je me trouve dans une situation délicate avec mon garage auto et je ne sais quels sont mes droits.rnrnEn effet, mercredi j'ai amené ma voiture pour des réparations au garage Ford. Ces réparations de 300E ont été effectuées et la voiture à priori fonctionnait. Seulement vendredi le mécanicien l'a essayé à l'extérieur et un conducteur est rentré dans ma voiture l'a rendant épave.rnrnLe garage me prête une voiture pendant une semaine le temps que l'expert passe et que l'assurance puisse jouer.rnPremier problème est que ma voiture ne vaut rien ou presque (valeur 700-1000E) donc très peu d'indemnisation. Et je m'étais déjà endetté de auparavant pour des réparations.rnrnJe n'ai absolument pas les moyens financiers de me racheter une nouvelle voiture, changer la carte grise et tous les frais qui s'en suivent...rrnrnAprès discussion avec ce garagiste, il me dit que seule l'assurance du garage sera engagée et qu'il n'y aura pas de geste au niveau de la direction Ford et que je devais être content qu'ils me prêtent une voiture...inadmissible.rnDonc je peux espérer récupérer 700E, pas plus.rnrnJe trouve sa consternant et me plonge dans une profonde galère tant sur le plan financier que professionnel.rnrnQuels sont mes droits? Puis-je effectuer un recours contre le garage?rrnrnMerci d'avance pour vos réponses,rrnrnCédric

Par **chaber**, le **06/12/2012 à 07:22**

bonjourrrnrnce dossier doit se traiter entre le tiers responsable et l'assureur du garagiste qui avait la garde du véhicule.rnrnNéanmoins, avez-vous effectué des recherches sur internet ou les journaux gratuits pour avoir une valeur de remplacement de votre voiture, (mais il ne faut pas s'attendre à des miracles)